

Séance du jeudi 1er novembre 1973

(Après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de M. FAURE.

M. FAURE. - Nous sommes heureux de vous recevoir tous ici. Nous avons fait ce que nous avons pu ; la seule chose qu'on vous demande, c'est, comme à l'entrée des salons, "ne tirez pas sur le pianiste !" ...

Je donnerai la parole aux différents animateurs des groupes de travail constitués pour qu'ils exposent les principaux thèmes qui pourraient faire l'objet de ces travaux de groupe à partir de demain. Et je laisserai un temps plus large à la disposition du jury d'agrément qui souhaiterait dès ce soir pouvoir aborder un certain nombre de problèmes concernant la passe....

Nous avons organisé deux types de groupes. Les groupes de travail proprement dits ont été prévus à l'avance avec leur animateur sur quelques grands thèmes (1) et avec des communications préparées, qui seront suivies de discussions. Chaque groupe est libre avec son animateur d'organiser son travail comme il l'entend. Le samedi démarrera le groupe qui s'intéressera aux questions de la didactique et viendront s'insérer un certain nombre de tables rondes. C'est la deuxième forme de groupe que nous avons prévue. Il s'agit de réunions constituées à partir des propositions de quelques-uns, voire d'un seul. C'est ainsi que fonctionneront des tables rondes avec NASSIF sur FREUD et l'aphasie, avec la participation de BAUER, avec Gennie LEMOINE sur le thème de grossesse et fantasme. Par ailleurs BORDIGONI a proposé un groupe de discussion sur l'objet du désir comme objet spécifique de la psychanalyse. Simone BLAJAN-MARCUS a proposé un

---

(1) Ces thèmes étaient rappelés le : le transfert - la psychose - l'hystérie - la psychanalyse des enfants - l'institution - (N D L R)

groupe de discussion sur le sacré et l'analyse. LAUFF a proposé un thème de travail sur totem et phallus qu'il illustrerait d'un exposé. Enfin nous aurons probablement une présentation de film concernant une institution éclatée, la maison de Brownbay au Canada.

Outre ces deux types de groupe, il est possible de prévoir sur demande et dans la limite des salles disponibles la réunion de quelques groupes spontanés.

Je vous souhaite à tous un bon séjour, et je vais donner la parole à ROUSTANG sur le transfert.

M. ROUSTANG. - Je vous rappelle les communications qui seront faites sur le transfert : une communication de Jean-Louis et Colette FAURE sur l'ambiguïté du transfert, une communication de Colette FAURE intitulée "Ecarteur ou bouchon", une autre d'Huguette MENARD à propos de "Répétition et transfert dans l'homme aux rats", et enfin une communication de Jean-Claude DEPOUTOT, "Transfert et fantasma".

Je voudrais en quelques mots proposer des questions sous trois chapitres, qui m'ont été suggérés par les journées de juin et par des discussions avec plusieurs.

Première série de questions : autour de l'amour et du transfert. C'est une question qui a été assez peu abordée dans les journées de juin. Est-ce que le transfert est un autre nom de l'amour, ou est-ce, comme le laisse entendre FREUD, l'amour véritable, l'amour authentique ? Ou bien l'amour que donne et demande l'analysant n'est-il qu'un leurre à dénoncer, ou un piège dans lequel l'analyste aurait simplement à ne pas tomber ? Ou bien encore, si l'amour est présent au transfert, quelle est la position de l'analyste en cette affaire ? Quel jeu s'instaure fatalement entre analysant et analyste ? Et peut-être aussi la question de la haine, cette meilleure preuve de l'existence. On en parle quelque fois à propos de l'analysant, jamais à propos de l'analyste.

Deuxième série de questions : à propos de la spécificité du désir de l'analyste. Que ce désir de l'analyste soit spécifié par le "comment ça désire" ou par le désir vide, que peut signifier pour le transfert cette spécification ? S'il y a une position spécifique de l'analyste, que devient le désir de l'analysant ? Si l'analyste pense et veut sans désir spécifié, est-ce que cela opère l'ouverture de l'inconscient ou sa fermeture ? Est-ce pour l'analyste la preuve

d'une rigueur extrême ou d'une défense au second degré ? La théorie sert-elle alors à rectifier une erreur ou à la consacrer ? Enfin est-ce que cette spécificité du désir de l'analyste ouvre la voie à la chute du A en a, ou est-ce la voie ouverte à l'idéalisation ?

Troisième série de questions (évidemment tout cela n'est pas limitatif) : au sujet de la résolution du transfert. Qu'en est-il de cette résolution du transfert, ou d'abord de son histoire au cours d'une analyse ? Y a-t-il des moments de transfert ou des modifications du transfert ? Et quel est le rapport entre ce qu'on peut entendre par "fin d'analyse" qui est repérable dans la structure, et cette résolution du transfert ?

Ce qui est souhaitable demain, c'est qu'après les exposés on essaye de centrer la discussion pour essayer d'approfondir telles ou telles questions qui seront choisies par les participants.

Mme ROUBLEF puis Mrs BAUER, NASIO, LAURENT prennent la parole pour introduire le travail des différents cartels centrés sur la question de la psychose. On trouvera ces introductions en tête du n° 13 des Lettres de l'Ecole : Congrès de Montpellier, Groupe sur la psychose.

M. FAURE.- Philippe JULIEN sur l'hystérie.

M. JULIEN.- Nous avons déjà travaillé cette question de l'hystérie à Paris le 24 juin, lors d'une journée de l'Ecole. Dans le groupe de travail qui se réunira demain, je propose que nous reprenions ensemble cette question. Déjà certains d'entre vous ont manifesté leur intention de communiquer leurs travaux et ceux de leurs cartels.

Je voudrais vous dire quelques mots d'introduction en partant de ce qui s'est passé ce 24 juin, des différents points qui m'ont frappé, qui ont été discutés. Ils me paraissent importants à souligner à titre d'introduction à notre groupe sur l'hystérie.

Le premier point concerne la critique du concept de conversion somatique. FREUD nous a introduits à l'hystérie par le concept de conversion, et jusqu'en 1909, dernier article de FREUD sur l'hystérie, celui-ci recueille, fait sien le discours de l'hystérique. L'énergie non écoulee en vient à se convertir,

demandant à s'exprimer, soit par le corps, soit par la parole. Si l'hystérique souffre de réminiscences, dire ces réminiscences libérerait l'énergie. Or, l'impossibilité de dire viendrait seulement d'un traumatisme. Ainsi, FREUD fait sien le fantasme de l'hystérie, le fantasme d'une parole transparente à elle-même, d'un signifiant qui se signifierait lui-même, une parole qui donne à voir, c'est-à-dire très exactement la définition du signe, à l'opposé du signifiant. Or, c'est là que fut remarqué cet article bien symptomatique de FREUD, article de 1910 sur les perspectives d'avenir de la psychanalyse, où FREUD imagine que, les mécanismes de défense étant bien connus des hystériques grâce à la publicité, grâce à l'enseignement de la psychanalyse dans le domaine public, la vérité serait dite toute nue, sans défenses. Suivant l'exemple de FREUD, la métaphore "je vais cueillir une fleur" pour dire "je vais aux toilettes" deviendrait inutile. Or, n'est-ce pas là la demande même de l'hystérique : parler, c'est donner à voir; plus exactement ce qu'elle supplie qu'on lui demande; se faire pur voir. Demandez-moi de parler, quitte à garder en réserve ce petit rien que je ne peux pas donner.

Or, ce n'est qu'avec la deuxième topique et la pulsion de mort que discours analytique et discours hystérique se séparent vraiment, et que les concepts de traumatisme et d'énergie liée changent de sens. Il ne suffit pas d'interpréter pour lever le symptôme.

Comment cela ? Il me semble que cela s'est éclairci ce jour là, au cours des communications et du débat, par l'approfondissement de l'enjeu de l'activité castratrice de l'hystérique. L'hystérique séduit pour susciter le désir de l'autre, mais que l'autre manifeste un désir sexuel, elle se dérobe pour préserver son fantasme, fantasme qu'un maître la force, que seul un Jupiter Olympien la viole. Mais dans le présent, l'autre n'est jamais assez maître, jamais assez Jupiter. Le vrai maître, ce sera pour plus tard. En attendant, elle soutient le désir de ce faux maître, de ce petit maître jamais suffisant, et qui doit encore et toujours être soutenu.

Ce qui me paraît essentiel dans ce qui fut annoncé alors, c'est que l'hystérique n'a pas tort de se dérober au désir de l'autre qui se présente comme maître, parce que sa vraie question, question qu'elle ignore, n'a pas été vraiment entendue par l'autre. A sa séduction, l'autre se faisant maître répond tout de go : "Mais bien sûr, il y a un rapport sexuel possible, désignable, inscriptible dès maintenant et depuis toujours". A cela, elle ne peut qu'objecter : "Oui, mais si c'est ça, pas encore". "Oui, mais c'est ça,

(bander, pour un homme; pondre, pour une femme) alors pas encore. J'attends un vrai maître". Comme le soulignait ce jour là LACAN, pour l'hystérique, il n'y a pas encore de rapport sexuel.

La question est donc celle-ci : qui est hystérique ? Pourquoi l'autre entretient-il l'hystérique dans l'illusion qu'il est un maître ? Et sur ce point, il fut remarqué que le discours hystérique est la réponse ou la conséquence du développement d'un discours du maître. Par exemple à un discours nosologique plus rigoureux, plus scientifique de la psychiatrie à la fin du 19<sup>e</sup> siècle succède un nouveau discours hystérique. Ou encore à l'établissement de la raison au 17<sup>e</sup> siècle, raison politique et religieuse étroitement liées, font suite les possédés de Loudun. La séduction hystérique a pour but de faire achopper le maître. Elle appelle le maître, certes; elle le conteste, certe en ce qu'il n'est pas assez maître ; mais par son symptôme, elle lui montre qu'il ment; elle lui montre que ce faiseur de la loi qui prétend connaître la différence sexuelle et avoir le secret du rapport sexuel défaille à bien faire la loi. Il ne reste donc à l'hystérique qu'à le susciter sans fin, à s'épuiser à le faire exister, jusqu'à ce qu'elle apprenne de la parole de l'autre qu'il n'y a pas de sujet maître de la loi, de sorte qu'elle puisse savoir que sa demande d'être aimée - je dis bien sa demande et non son désir - pour ses imperfections, ne peut pas être satisfaite.

Voilà me semble-t-il, tel que je l'ai entendu, ce que fut l'apport de ce débat du mois de juin. Nous pourrions ces jours-ci, à partir des communications qui nous sont proposées, poser de nouveaux jalons.

Les titres des communications seront affichés très prochainement.

M. FAURE. - En ce qui concerne le groupe de psychanalyse des enfants, il a semblé que la formule la plus valable serait d'en faire un groupe de discussion libre. Il se présente donc mal à une présentation ce soir. Je vous indique simplement que Françoise DOLTO a accepté d'en assurer l'animation, et que des communications sont déjà prévues sur des cas cliniques à partir desquels pourra s'engager la discussion sur la pratique de la psychanalyse des enfants.

Je demande maintenant à Jean OURY de venir nous parler du groupe sur l'institution.

M. OURY. - Nous allons essayer, demain et peut-être après-demain, de regrouper différentes choses qui sont assez hétéroclites. On va appeler ça le groupe de l'institution, d'une façon assez vague.

Plusieurs communications sont annoncées, la plupart sont affichées. Une communication de ROLAND sur "Une tentative institutionnelle ou l'avenir d'une illusion", de Bernard DUREY : "Accueil d'enfants dans une famille en Lozère", puis "Politique de la psychanalyse", "Placement d'enfants en Cévennes", ensuite Mme AUBRY "Les analystes dans un service hospitalier non psychiatrique aux Enfants-Malades"; et également un groupe d'Aix-en-Provence qui participera certainement activement aux discussions de demain.

D'autre part, il y a un groupe qu'il serait certainement préférable de développer d'une façon plus autonome étant donné l'importance des thèmes qui vont être engagés, c'est le groupe autour d'Aïda VASQUEZ : "Réflexions analytiques sur des monographies d'enfants en pédagogie institutionnelle".

Enfin, avec l'aide des gens qui ont participé à un groupe de l'Ecole Freudienne qui a eu lieu depuis plus de deux ans chaque mois, groupe qu'on avait mis en place au congrès d'Aix, qui regroupe nombre de personnes qui travaillent dans des institutions tout à fait hétérogènes, aussi bien des IMP que des hôpitaux psychiatriques, des hôpitaux de jour etc..., on a vu passer là une soixantaine d'établissements, et il nous semblerait intéressant d'essayer, à partir de cette expérience de groupe, d'élaborer quelque chose qui pourrait être une discussion qu'on pourrait intituler "Ecoute et stratégie". Ce titre là résume peut-être ce qui s'est passé dans le groupe, mais il a une valeur à mon avis bien plus générale, parce que ce qu'on applique dans la stratégie de ce groupe, c'est une stratégie qui est applicable dans la plupart des institutions.

Je voulais simplement vous donner l'ossature théorique autour de quoi peut tourner l'abord de ce problème. On est parti d'une écoute très particulière; écouter 60 ou 80 personnes, c'est quelque chose d'assez original; il s'est posé souvent la question de la nécessité ou non de faire des scissions dans le groupe; en fin de compte, on a pensé qu'il était mieux de rester un grand nombre. On peut la justifier. On peut dire qu'il y a une écoute particulière, mais de quoi ? On peut dire que c'est, comme dans chaque établissement, une écoute d'un état de choses. On pourrait définir ce terme assez vague, "état de choses", en disant que le mot "choses" a toujours une valeur polysémique; dans une institution, on ne veut

pas avoir une attention ou une écoute réductrice d'emblée, sans quoi on glisse vers des simplifications souvent tout à fait abusives.

Or, c'est cette polysémie des choses qu'on va écouter qui est à la base de ce qu'on pourrait appeler une certaine règle, une règle fondamentale, par analogie avec la règle fondamentale de l'analyse, une règle fondamentale d'écoute, mais qui ne soit pas une écoute passive au niveau même de l'institution.

J'ai avancé quelques termes, on en a discuté avec quelques-uns, pour essayer de mettre en valeur ce qu'on a appelé l'événemential dans l'institution, l'événemential pouvant s'articuler avec le concept d'inscription. Tout ceci pourra être développé naturellement.

D'autre part, les questions qui ont été chaque fois posées se focalisaient autour de : quelle attitude prendre, entre la passivité, le laisser-faire et une écoute analytique dans l'institution ? C'est là qu'on pourrait dire qu'on a aménagé des "ponts", mais des ponts qui sont de l'ordre de la parole, la parole apparaissant comme paradoxalement le pont, c'est-à-dire tissée de ce qui est en question dans la plupart de ces établissements et des clients qui y sont traités, c'est-à-dire de la dissociation et du morcellements, la parole étant elle-même tissée de Spaltung.

Or, c'est autour de ce petit problème qui est un grand problème dans la pratique, qu'on peut essayer de définir quel est le matériau qui est traité dans ce genre d'établissement et dans le groupe mensuel de l'Ecole Freudienne. Ce matériau, on peut dire que c'est un dit, un dit qui est relaté par les différents participants, et qui est renvoyé de l'un à l'autre, mais toute la technique des groupes, la stratégie, c'est d'éviter que ce dit puisse glisser, se convertir, comme ça arrive bien souvent, en un simple discours. Autrement dit comment préserver dans le dit, par une certaine écoute et par un certain rebondissement de la parole justement l'ouverture à ce qui nous semble fondamental dans toutes ces histoires de groupe : l'ouverture d'un dire. Autrement dit le matériau qui est en question est de l'ordre du dire.

Ce qui nous est apporté souvent est quelque chose de massif comme témoignage, comme expérience, et c'est ce quelque chose de massif, cet état de choses, que la parole justement peut alléger; on peut dire que la parole est là pour alléger les choses qui sont dites.

Sur ce fond très général, on en arrive à poser le problème qui nous semble le plus spécifique quand on envisage aussi bien

les enfants des IMP que les psychotiques dans les hôpitaux etc... : comment aborder le problème non pas du particulier mais du singulier. A partir de ce point de vue, on ne peut pas élaborer une théorie de l'écoute du singulier dans un collectif si on ne change pas d'un cran, c'est-à-dire si on ne met pas en place une certaine logique. Or c'est cette logique qu'on peut essayer de définir, qu'on peut rapprocher par exemple déjà d'une logique modèle, mais d'une façon plus précise ce qui est en question, c'est la logique du transfini. Or, c'est à partir de réflexions sur la logique du transfini qu'on peut essayer, à mon avis, de poser de la façon la plus adéquate ce qui est en question dans la stratégie du dire qui est le matériau de ces établissements.

Je présente simplement très approximativement quelques réflexions. Mais ce qui a été très très intéressant, c'est la variété des témoignages d'une part, les recoupements et les résonances d'un établissement à l'autre, les sortes de monographies d'établissements qui ont été dites, et sur ce fond là, d'avoir pu distinguer différents types, une certaine typologie des discours.

Or, on voit que la stratégie d'écoute, qui pourrait-on dire est une sorte de stratégie analytique, a été souvent de laisser dire certains discours. En particulier, quand on a une position qui peut paraître une position de leader, il y a toujours un danger extrême à se focaliser et à se massifier dans une sorte de discours universitaire, sous la pression de la demande de beaucoup; à ce moment là, il y a une technique possible, pour glisser de ce discours universitaire en passant même par des sortes de provocations, même de discours hystériques, à un discours qui a tout au moins comme finalité d'être un discours analytique.

Or, ce qui est en question, et c'est une des techniques d'ailleurs de démarrage de la discussion à chaque fois dans ce groupe, c'est de choisir quel est l'agent du discours. Or, il se trouve que l'agent du discours, c'est dans la plupart des cas les faits qui peuvent apparaître les plus méconnus, les plus anodins, qui sont les ratés de l'institution. D'une façon analogique, on dit qu'on va faire la psychopathologie de la vie quotidienne de l'institution. Est-ce qu'il y a eu des vols ? Est-ce qu'il y a eu le feu ? Est-ce qu'il y a eu des engueulades entre untel et untel ? Tous ces petits ratés, c'est à partir de là que le discours s'est développé.

Cela nous a semblé une des méthodes les plus fructueuses, en fin de compte, pour d'une part intéresser les gens - il n'y a jamais eu de baisse d'attention - mais en plus de ça pour déclencher ce qu'on pourrait appeler une sorte de processus. Car c'est le seul



intérêt de ces groupes là : si on ne déclenche pas quelque chose qui puisse servir justement à une certaine modification institutionnelle des lieux de travail, ça ne semble pas très utile; c'est du bavardage, du discourir. Or, il semble que ça a déclenché dans certains cas une espèce de processus, qui n'est pas forcément un processus analytique, mais un processus de changement institutionnel.

Là aussi, il y a certainement beaucoup de témoignages, dans les différentes régions de France qui ont participé à ce groupe, d'une modification de la structure institutionnelle. Et de poser à ce moment là la question : quelle est la place de l'analyse dans l'institution ? Et de voir que ce n'est pas une place qui doit être "cerclée", une sorte d'isolation de l'analyste, mais une place qui doit être justement non pas vague non plus, mais bien structurée dans l'ensemble. Et le processus qui est engagé sur le matériau qui est donné par ces groupes amène à un changement institutionnel qui est souvent un changement administratif, ou un changement dans les rapports des gens, c'est-à-dire la hiérarchie. Et de constater que ces changements dits administratifs agissent à un tel niveau qu'ils ont des effets indirectement analytiques et tout au moins qui préparent les conditions indispensables pour qu'il y ait un processus analytique plus fin qui puisse se développer.

Voilà à peu près ce qui se développera peut-être demain. Naturellement, tout ceci ne peut avoir de valeur, étant donné qu'on parle de lieu de travail concret, que si c'est toujours articulé, cet état de choses, avec la société. Et de voir par exemple à quelle place, à quelle topique même du collectif la société est inscrite; rôle de la hiérarchie, du surmoi, etc... et toutes les conséquences que ça peut avoir pour empêcher que le dire puisse justement se manifester dans un développement de remaniement institutionnel.

Je voulais dire également en ce qui concerne le groupe pédagogie, ce qu'on a appelé tout à l'heure "Réflexions analytiques sur des monographies d'enfants en milieu institutionnel" que c'est vraiment tout à fait autre chose, et que ça nécessitera peut-être l'organisation d'une table ronde assez vaste, pour que les gens qui ont amené beaucoup de matériaux puissent vraiment développer leurs idées.

M. FAURE. - Nous abordons maintenant la question de la passe et je laisse la parole aux membres du Jury d'Agrément et à tous ceux qui voudront intervenir. D'abord CLAVREUL.

M. CLAVREUL. - Je voudrais vous dire d'abord que je ne suis nullement mandaté par le Jury d'Agrément pour vous parler de la passe. Si je le fais c'est uniquement parce que je m'aperçois qu'on m'a attribué la responsabilité d'un groupe sur la passe pour samedi matin. Mais je ne suis pas du tout sûr que ce soit la meilleure façon de procéder que de tout réunir comme ça autour de moi. En effet, il me semble que la seule chose dont vraiment j'aurais à vous parler, c'est que, à reprendre la question du travail effectué pendant ces quatre années, il est bien certain que nous avons à en rendre compte en tant que jury d'agrément; mais d'un autre côté, il faudrait se méfier de laisser centrer le problème sur le seul travail qui a été fait au sein du jury d'agrément. En somme, ce que je voudrais vous rappeler, c'est ceci : ce qui a été décidé, ce qui a été mis en place comme procédure à la suite de la proposition d'octobre 1967 de LACAN, c'est avant tout une structure qui ne se présente pas comme une structure idéale mais bien plutôt comme quelque chose qui reste à faire. Non pas même une structure qui serait perfectible et dont on devrait chercher peu à peu la meilleure formule possible, mais plutôt, l'intention de LACAN, comme il l'a explicité dans sa proposition, c'est surtout d'introduire quelque chose de nouveau permettant de désengluier ce qui se passe dans les sociétés psychanalytiques concernant la formation des analystes, et rebondissant par conséquent sur tous les modes de l'enseignement, sur les séminaires, sur les contrôles et avant tout sur l'analyse didactique.

Donc, si nous avons à parler de ce qu'il en est de la passe, nous avons à ne pas juger des résultats et de l'évolution de ce qui fonctionne seulement dans le jury, mais aussi de ce qui se passe dans toute l'Ecole, c'est-à-dire au niveau bien entendu des analyses didactiques - et je crois que nous avons tous le témoignage de ce que quelque chose a pu changer dans le cours des analyses didactiques du fait même que se profile à l'horizon cette question de la passe - mais aussi dans les contrôles, dans les séminaires, c'est-à-dire un peu partout dans l'Ecole.

A ce titre là, je crois qu'il faut avant tout dire que cette question de la passe intéresse tout le monde, bien entendu les membres du jury d'agrément eux-mêmes, mais tout aussi bien et même peut-être surtout les passeurs d'une part et les candidats d'autre part, pour lesquels on peut dire que plus que nous encore, beaucoup plus que nous ils y ont mis le paquet, c'est-à-dire qu'ils ont beaucoup travaillé, au moins dans un très grand nombre de cas.

Il me semble - c'est une question qu'on pourrait soulever - que l'idéal n'est pas qu'on parle de la passe uniquement autour du jury d'agrément. Il y aurait peut-être intérêt à prévoir des groupes

entre passeurs (je crois d'ailleurs qu'il en existe qui sont déjà constitués) et aussi des groupes entre analystes qui viennent de passer par la procédure de la passe. Il y a d'autres moyens encore qui pourraient être envisagés pour en parler. Ce serait probablement tout aussi intéressant.

M. FAURE. - Matériellement, il est tout à fait possible d'organiser plusieurs groupes éventuellement. Nous avons prévu que ces groupes concernant la passe ou plus généralement la didactique ne se réuniraient que samedi pour laisser le temps d'une concertation demain, pour voir exactement comment organiser les choses.

M. CLAVREUL. - Aujourd'hui, je ne fais que lancer la balle, mais les autres membres du jury vont parler; il y a des passeurs et des nouveaux A.E. qui ont aussi à parler.

En ce qui concerne ce qui fonctionne dans le jury, pour ma part, j'ai été surtout frappé par une chose, c'est qu'il y a eu une évolution entre deux des aspects de la fonction du jury d'agrément, deux des aspects qui bien entendu ont toujours été présents; mais il me semble qu'entre ce qui se passait au début et ce qui se passe maintenant, il y a une certaine évolution.

Au début, ce qui paraissait prévalent, c'était d'instaurer une procédure nouvelle pour la nomination des analystes, et en quelque sorte une procédure qui essaierait d'être idéale, de ne pas être trop entachée de diverses contingences, et qui permettrait aussi et surtout de faire progresser les choses pour permettre de repérer au moins quelques critères permettant de dire qui est analyste, peut-être qui est didacticien, avec toutes les ambiguïtés que cela peut comporter, y compris le risque de voir se former une sorte d'élite, ce qui n'est certainement ni possible, ni souhaitable, de même qu'aussi bien il n'est évidemment pas question que ce soit le jury d'agrément qui aurait à décider qui serait didacticien ou pas. Peut-être n'y a-t-il rien de très spécifique à dire en ce qui concerne une sorte d'intronisation de quelqu'un comme analyste. Mais au fond, si justement cette question était là au départ, et bien entendu elle reste toujours, (la question de qui est analyste est certainement à la base de toutes les discussions qui tournent dans le jury d'agrément) ce qu'on peut dire, c'est qu'à l'évidence, il n'est pas de candidature, qui ait été examinée, qui ne nous ait laissés tous profondément divisés, je veux dire divisés entre les membres du jury d'agrément, bien entendu, où très souvent il y avait des désaccords, mais d'autre part et surtout divisés en chacun

de nous en tant que membres du jury, et tout aussi bien parmi les passeurs et parmi les candidats. Autrement dit la décision finale qui a pu être prise dans un sens ou dans l'autre était certainement ce qu'il y avait de moins convaincant dans le travail que nous avons fait.

L'autre aspect qui me paraît par contre s'être dégagé de plus en plus, c'est ce qui résulte de cette confrontation entre deux personnes qui sont le passeur et le candidat, dont on peut se demander lequel est analyste, ce qui ne veut peut-être pas dire grand chose, ou qui est l'analyste de l'autre, c'est-à-dire avec une situation toujours réversible. Ce qui est apparu à l'évidence, c'est qu'à partir de cette question se sont opérés des faits qui relèvent évidemment de l'analyse, je veux dire en particulier des faits de transfert, des faits de remise en question pour chacun de sa pratique, comme aussi de son rapport à la théorie et au savoir analytique.

En d'autres termes, je dirai qu'il se passe vraiment quelque chose, ce n'est pas un moment isolé mais c'est vraiment tout un champ pendant lequel on voit qu'un certain nombre de choses de mettent à fonctionner. Je n'ai certainement pas à en dire plus là-dessus, mais seulement à l'évoquer pour dire que maintenant, c'est le processus même de la passe qui nous paraît particulièrement important, avec les possibilités certainement privilégiées rendues possibles par la procédure adoptée pour permettre de repérer la passe, mais aussi rendant possible de repérer des processus tout à fait analogues se passant autrement, dans bien d'autres endroits où on travaille dans l'Ecole comme analyste.

Il est bien certain que le travail même du jury d'agrément serait voué à une "impasse" si en somme à cette question du "désêtre" qui est bien la question soulevée au moment où il s'agit pour quelqu'un de devenir analyste était répondu par une réponse qui serait de l'ordre de l'"être" : être analyste ou de ne pas être analyste.

Que le jury d'agrément n'y réponde pas, qu'il y ait cette sorte de division de chacun à propos de la réponse qui après tout est donnée, quelle qu'elle soit, c'est bien ce qui montre que de toute façon - et je pense que là c'est une réussite du jury - personne ne peut se prévaloir de ce qu'il a passé par le jury pour se considérer à ce titre là comme analyste, c'est-à-dire qu'il lui reste toujours à se confronter avec la formule qu'a donnée LACAN, à savoir que l'analyste ne s'autorise que de lui-même et qu'il n'a pas à s'autoriser de cette nouvelle instance de l'Ecole plus que de tout autre mode de nomination ou de reconnaissance.

Je pense que cela est aussi quelque chose sur quoi LACAN avait attiré l'attention en disant qu'il ne s'agit pas, dans la procédure instaurée au jury d'agrément, de décider d'une compétence, comme analyste, mais qu'il s'agit simplement d'authentifier ou en tout cas de repérer une performance, performance qui soit effectivement de type analytique, ce qui veut dire qu'une performance, c'est quelque chose qui a un temps, et c'est quelque chose qui doit être constamment renouvelé pour que la position de l'analyste se maintienne.

Je vais m'arrêter là. Je pense que les autres membres du jury ont beaucoup à dire, mais je souhaiterais particulièrement que les passeurs et autres membres de l'Ecole interviennent pour qu'on puisse essayer de diversifier les groupes de travail.

0  
0 0

M. TOSTAIN. - Je crois qu'il est très important de profiter de ce congrès, en particulier de l'opportunité qui nous est donnée de travailler en petites tables rondes, pour que la majorité silencieuse puisse enfin parler et poser les questions qui l'intéressent à propos de la passe.

Depuis plusieurs années déjà, ce jury d'agrément fonctionne. Il est possible que pour beaucoup d'entre nous, sa démarche reste obscure, secrète, ésotérique. Est-ce qu'il ne se reconstitue pas une nouvelle hiérarchie, alors que la proposition de

LACAN visait précisément à contrer un certain type de pouvoir et son arbitraire.

Cette proposition tendait à expliciter sur des cas précis, dans une circonstance bien particulière, à un moment choisi que LACAN a pointé - (et ce n'est pas une vue de l'esprit, le moment de la passe existe bel et bien, parfaitement repérable), les questions que devenir analyste soulève.

A l'époque ç'avait été ressenti comme quelque chose de très subversif. Certains s'étaient beaucoup émus. Une question que vous pourriez poser serait de savoir si ça méritait tant d'inquiétude et si à l'usage l'expérience s'est révélée se poursuivre dans cette voie ou pas.

Eh bien la pratique de la passe est une pratique analytique. Cela est tout à fait sûr. C'est une expérience originale qui se déroule dans la foulée de l'analyse. Espérer qu'à son propos il puisse s'élaborer quelque chose dans le registre d'un savoir est accessoire par rapport à ce constat inattendu d'une nouvelle ouverture analytique.

Une question encore qu'il serait légitime d'évoquer : - est-ce agréable de faire partie du jury d'agrément. On pose bien la question pour l'analyste et à juste titre, quel plaisir prenons-nous à notre pratique. Ayant participé aux travaux du jury d'agrément depuis plusieurs années déjà, il me paraît bien nommé, jury d'a-grément, sous grément. Loin d'avoir navigué toutes voies dehors, ça a été plutôt poussif, me semble-t-il. Et pour rester dans la métaphore, si on a fait quelque chose, c'est tenter de poser quelques balises qui délimiteraient un passage - un chenal.

Pour cela les membres du jury d'agrément sont restés analystes. Ils n'ont pas jugé mais ont entériné chaque fois ce qui leur était exposé de façon tout à fait claire par les passeurs.

Si la question se forme qu'est-ce que être analyste, la pratique de la passe permet de répondre : on n'est psychanalyste; où le "n" apostrophe se révèle être tout à fait caractéristique, essentiel à la passe elle-même.

Mais enfin demanderez vous encore, vous vous posez bien sur des éléments précis pour sélectionner ce qui nous paraît important dans ce qui est rapporté par les passeurs. Sans doute.

De façon caricaturale on peut évoquer ceux qui se sont présentés, en ayant tout compris. C'est comme ça disent-ils et

pour ça que je fais cette profession. Il s'agit plutôt d'une profession de foi. Là il n'y a pas d'ambiguïté ni pour eux, ni pour nous bien sûr.

Pour d'autres qui témoigneraient avec une certaine retenue, je ne dirais pas qu'ils n'avaient rien compris du tout, mais que quand même ils n'étaient pas tout à fait maître de la situation, qu'il y avait un discours inconscient vraiment opérant qu'ils avaient repéré dans leur expérience et que dans leur pratique à venir ça continuerait, que ça n'était pas fini du tout.

Pour d'autres enfin, ils ont parfaitement situé comment le récit et les avatars de leur histoire sont inscrits tout juste dans la faille au-dessus de l'Autre.

Evidemment tout cela est grossier mais c'est peut-être là-dessus qu'on peut entreprendre une élaboration théorique.

M. CLAVREUL. - Je voudrais dire quelque chose sur un plan purement matériel. Vous savez que statutairement, le jury d'agrément est renouvelable par tiers tous les deux ans, l'élimination de deux membres se faisant par tirage au sort. Et les deux nouveaux membres sont élus par l'assemblée générale. Vous aurez donc demain à élire deux nouveaux membres du jury d'agrément.

Il nous a paru souhaitable qu'une disposition réglementaire fasse que l'un des deux membres soit nécessairement un des analystes de l'Ecole qui sont passés par la procédure de la passe, c'est-à-dire un des nouveaux analystes de l'Ecole nommés. Cela nous a paru souhaitable non pas que nous voulions dire par là que les analystes de l'Ecole ont leur passe derrière eux; justement, toute l'expérience de la passe nous montre le contraire, c'est-à-dire que ce n'est jamais quelque chose qu'on laisse derrière soi. Mais malgré tout, le fait que parmi les membres du jury d'agrément, il y en ait qui soient passés par cette procédure même nous a paru une chose souhaitable.

M. SIMATOS. - Je précise à ce sujet que c'est souhaitable mais que ça ne peut pas être réglementaire, tant que ça n'est pas dans les statuts.

M. CLAVREUL. - Oui, pour l'instant ça ne peut être que souhaitable parce que ce n'est pas mis dans les statuts. Mais c'est quelque

chose qu'on vous demande de prendre en considération, sauf si d'autres avis interviennent.

M. LACAN. - C'est à prendre en considération comme possible, que vous élisiez à une de ces deux places vacantes l'un de ceux qui se seront présentés expressément comme candidats au titre de venir de passer, d'être passés récemment. Cela paraît souhaitable qu'au moins, sur les deux places qui sont à meubler, une de ces personnes qui se seront présentées à ce titre soit élue. Ça ne serait rien de plus que souhaitable et il ne s'agit pas de le faire devenir réglementaire.

Mme ROUBLEF. - Je ne crois pas que ce soit forcément souhaitable, parce que ceux qui sont passés par la passe ont acquis une certaine expérience de la passe, et il y en a peut-être d'autres qui aimeraient l'acquérir d'une autre façon, c'est-à-dire par exemple en faisant partie du jury d'agrément.

M. DUMAS. - La proposition de CLAVREUL me paraît un peu dangereuse. Il me semble qu'il y a quelque chose quelque part qui vient occulter la question de la passe, pour un certain nombre de jeunes analystes, et justement qu'elle devient une carotte, c'est-à-dire une nomination hypothétique, ce qui fait que la passe dans l'Ecole peut aussi fonctionner de façon tout à fait sauvage, c'est-à-dire que ça devient un lieu dans l'Ecole où des choses se rencontrent du simple fait que l'Ecole Freudienne a un local, des choses qui ne sont peut-être pas repérées par les analystes d'un certain âge, mais qui fonctionne sur un mode identique à ce qu'a offert la proposition du 7 octobre. Alors demander à ce que ce soient justement ceux qui ont passé la passe, qui sont déjà pris là-dedans, c'est-à-dire du côté d'une hiérarchie non pas réelle mais de prestance au niveau du savoir analytique dont après tout on ne sait pas les rapports avec la clinique, on n'est pas encore sûr de tout ça même si on sait beaucoup de choses, ça me paraît dangereux.

M. OURY. - Il faut d'abord distinguer, si on peut le faire, ce qui se passe dans la passe et ce qui se passe au jury d'agrément, mais aussi ce qui se passe en dehors de tout ça : quelle idée on se fait de la passe. Il est certain qu'il y a un certain risque, qui avait été noté dès le début, de la considérer comme le rétablissement d'un échelon, d'une hiérarchie, d'une promotion; même



si explicitement on dit que ce n'est pas ça, c'est tout de même vécu par certains dans cet ordre de choses.

Peut-être ceci est-il en articulation avec le fait que signalait TOSTAIN tout à l'heure, de la difficulté de théoriser ce qui se passe au niveau du jury d'agrément. Je dirai à TOSTAIN que, bien sûr, c'est difficile; mais il ne faut pas non plus renvoyer la balle à ceux qu'on appelle maintenant analystes de l'Ecole, qui sont passés par la passe, en leur disant : "mais enfin, pourquoi ne théorisez-vous pas ?" C'est un fait qu'il y a une sorte de difficulté d'articulation presque institutionnelle, entre ce groupe du "jury d'agrément - passe" et le reste de l'Ecole; est-ce qu'il y a là quelque chose qui manque ? Peut-être faut-il que ça reste comme ça, que ça manque. On ne peut pas non plus se mettre à organiser des groupes de travail des anciens passants ? Ce serait un peu ridicule. Mais il est quand même souhaitable qu'ils existent.

C'est là qu'on peut parler des "effets de passe"; on en a parlé certainement à plusieurs reprises. Les "effets de passe", on pourrait certainement en faire tout un catalogue. Mais peut-être que l'effet de passe qui devrait idéalement constituer l'armature être dans la ligne générale de la notion même de passe, ce serait de déclencher, ou d'entretenir, ou de favoriser quelque chose de l'ordre d'un processus, d'un processus d'analyse de l'analyse. Il me semble que c'est ça qui est en question; ce n'est pas d'être analyste... En poussant à l'absurde, on peut très bien imaginer qu'un "analyste de l'Ecole" ne soit pas un très bon analyste de clientèle, mais que, par contre, il soit particulièrement doué pour être analyste de l'analyste.

Or, il me semble que ce serait un des buts de cette entreprise que de favoriser le développement de groupes (il y en a qui ne se sont pas manifestés, qui ne sont pas connus officiellement; j'en connais quelques-uns). On peut dire que c'est un effet de passe que cela ait pu, non pas réveiller, mais déclencher dans un système, soit des groupes de travail théoriques, soit des groupes de contrôle collectifs, etc..

Sur un autre plan, se pose un problème tout aussi délicat: quand on est dans le jury d'agrément, qu'on écoute des témoignages, il s'agit quand même de "témoignages" entre guillemets; il ne faut naturellement pas glisser vers la thématique de la critique des témoignages, bien que ça apparaisse par moments nécessaire, parce que certains témoignages font écran; ce ne sont pas des témoignages, c'est quelque chose de projectif. Ça a une valeur ! On laisse ça peut-être un peu en suspens, mais il y a quand même une sorte de

consensus, quand'on dit : "Non, ça, ça ne colle pas, il ne comprend rien", ou "ce qui est transcrit, c'est quelque chose de l'ordre d'une rationalisation..."

Cela fait quatre ans que je suis dans le jury d'agrément; c'est terminé maintenant, mais il semble, au fur et à mesure des réflexions plus ou moins conscientes, et de ce qui nous est rapporté, qu'il y a quelque chose qui peut-être m'apparaît, non pas vraiment comme une clé mais en tout cas comme quelque chose de très important. C'est : est-ce que tel analysant touche à quelque chose, s'approche de ce qu'on pourrait appeler l'indécidable ? Je dis ça par opposition vis à vis de l'attitude de gens qui ont tout compris, qui ont bien tout repéré, qui disent : "voilà, moi j'ai vu l'objet a, il était comme ça, je l'ai dans ma poche, je vous l'enverrai la prochaine fois"; je parle de quelque chose comme ça, qui reste flou... C'est peut-être bien, aussi, l'objet a qu'on trouve là par hasard; il ne faut pas être sectaire ! Mais je suis tenté toujours - c'est une tentation peut-être tout à fait personnelle - de dire que je préfère quelqu'un qui touche quelque chose de l'ordre de l'indécidable.

C'est un des aspects. Il y a certainement beaucoup d'autres critères qui sont en jeu; mais enfin c'est un des critères. Pour l'indécidable, il me semble que ce qui est en question, c'est une façon de parler, un certain branchement vers quelque chose de réel.

M. LACAN. - Je voudrais quand même faire la remarque, à propos de ce que vous dites de l'indécidable, que le seul indécidable qui ait de l'intérêt, c'est un indécidable, mais qui est vrai, en d'autres termes auquel jusqu'à présent on n'a jamais pu opposer un seul cas où c'est faux, parce qu'alors c'est décidé dans le fait. On ne peut pas démontrer pourquoi une certaine formule est à réfuter; on n'a qu'à y objecter un cas où c'est faux, et ça tranche. Mais ce n'est pas que quelque chose soit indécidable, c'est-à-dire qu'on ne puisse ni démontrer que c'est vrai, ni démontrer que c'est faux, ce n'est pas ça qui nous intéresse. Dans l'indécidable, ce qui nous intéresse, ce sont les cas où on n'a jamais pu trouver un cas où ce n'est pas vrai, et où néanmoins on ne peut pas en donner la raison, on ne peut pas démontrer que c'est nécessairement vrai.

Alors je laisse à l'appréciation d'OURY ce qu'il vient de dire sur l'indécidable mais je tenais à rappeler simplement cette petite vérité qui constitue le cernage du terme "indécidable" pour qu'en tout cas on sache bien ce qu'il a voulu dire, puisque, lui le sait certainement aussi bien que moi, le terme

"indécidable" fait ambiguité dans une foule aussi vaste que celle qui est présente. Je voulais simplement rappeler ce fait du terme.

M. S. LECLAIRE. - Mon expérience du jury d'agrément est partielle. Je n'en fais partie que depuis un an et demi. Sans doute ai-je manqué une période faste. Je voudrais donc témoigner à mon tour de cette expérience dont je vous redis qu'elle est partielle.

Après tout, peut-être convient-il d'abord de vous dire comment ça se passe. On se réunit de temps en temps le mercredi soir, pas très souvent depuis que j'en fais partie; peut-être les réunions étaient-elles plus fréquentes autrefois. Mais il est arrivé que des trimestres entiers, voire des semestres s'écoulaient sans que le jury d'agrément se réunisse.

Nous sommes alors amenés à entendre au moins l'exposé des passeurs rendant compte d'une candidature. Le jury est réuni, le plus souvent au complet - pas toujours - et nous commençons par écouter les passeurs, qui sont là tous les deux et s'expriment l'un après l'autre.

J'aurais bien du mal à résumer ou à extraire quelque chose que j'ai pu percevoir d'une position du passeur. Autant de cas, et je dirai même autant de passeurs, autant de problèmes qui se posent à nous. Certains tentent de s'en tenir à une sorte de témoignage, de compte rendu objectif. Certains ont eu deux, trois, quatre entretiens. D'autres au contraire se sont entretenus avec le passant pendant des mois entiers, d'une façon qui n'a rien de protocolaire, en dînant ensemble, en passant des week-ends. Nous avons donc à ce moment là des comptes rendus qui sont soit d'entretiens du type consultation, soit d'entretiens du type rencontre prolongée.

Certains nous présentent des observations cliniques; certains se posent en analystes et reçoivent dans leur cabinet, certains sont même tentés de faire payer la séance de passe....

(Rires - applaudissements)

C'est vous dire que ce que nous sommes amenés à entendre est d'une extrême variété. Ne voyez pas dans la façon que j'ai d'en parler quelque critique. J'y viendrai tout à l'heure, je vous dirai d'une part ce que j'en pense et d'autre part ce que je souhaite.

Je crois que cette grande variété a de toute façon un caractère extrêmement positif - enfin pourrait avoir un caractère extrêmement positif.

Nous avons donc, dis-je, des comptes rendus cliniques, des comptes rendus d'observation de type psychiatrique. Nous avons des comptes rendus du type contrôle. Et nous avons aussi des comptes rendus de type analytique, c'est-à-dire de certains passeurs qui sont tentés de se mettre dans une position d'analystes qui ont entendu tout ce qui s'est passé. Nous avons bien entendu aussi des passeurs, comme on vous l'a dit, qui se présentent effectivement comme ils le sont, c'est-à-dire tout à fait paumés, ne sachant ni ce qu'ils avaient à entendre, ni surtout ce qu'ils ont à dire, c'est-à-dire ce qu'on attend d'eux. Alors ils sont parfois amenés à bafouiller un petit peu et à nous raconter des choses plus ou moins bien construites. Nous avons aussi, et j'arrêterai là mon énumération, des passeurs qui, eux, ont compris ce dont il s'agit dans la passe, on y a déjà fait allusion tout à l'heure, et qui semblent présenter ce qu'ils ont à dire en fonction d'une certaine grille, en fonction d'une certaine compréhension; d'autres même, et cela m'est arrivé de l'entendre, se présentent au cours de leur rapport, déjà, comme futurs candidats (c'est un tremplin) au titre d'analyste de l'Ecole.

Cela pose bien entendu la question - que je ne peux pas passer sous silence - de la désignation des passeurs. C'est là un point qui me paraît extrêmement problématique car, quand un analyste vient à dire à l'un de ses analysants : "mon cher ami, vous êtes dans la passe, je vous inscris donc sur la liste des passeurs", cela ne doit pas être, j'imagine, sans effet. Mais enfin, là encore, nous avons eu le sentiment que cette désignation des passeurs - puisque c'est ainsi que l'expérience propose que nous fassions - est-elle aussi extrêmement variée, et OURY a évoqué tout à l'heure ces cas au cours desquels nous nous trouvions à entendre des passeurs et des comptes rendus dont nous avons le sentiment qu'ils faisaient tout simplement écran à ce que pouvait dire le passant, et d'autres au contraire à travers lesquels nous avons le sentiment, à tort ou à raison, qu'ils laissaient passer quelque chose de ce qu'avait dit le passant.

Les passeurs font donc chacun leur exposé; il arrive que tel ou tel membre du jury pose une question, fasse préciser quelque chose qu'il aurait mal entendu; ensuite les passeurs se retirent pour que le jury délibère.

Une question reste évidemment posée, c'est celle de savoir ce que devient là-dedans le passant, c'est-à-dire le candidat à la passe. En principe, nous n'en savons rien, rien d'autre que ce que les passeurs nous disent de ce qu'ils ont entendu, c'est-à-dire, certaines fois son anamnèse, certaines fois des fragments de son analyse, certaines fois des moments de sa vie, certaines fois la façon dont ils sont entrés dans le domaine analytique, et aussi, bien entendu, la façon qu'ils ont de dire pourquoi ou comment ils posent leur candidature, comment ils ont entrepris cette expérience de passant. Mais il arrive certaines fois que certains d'entre nous, c'est-à-dire certains membres du jury d'agrément, connaissent le candidat, soit pour l'avoir eu comme analysant, soit pour l'avoir eu en contrôle, soit pour en avoir entendu parler, soit pour l'avoir vu dans un séminaire, soit pour avoir entendu dire qu'il travaillait de telle ou telle façon. Et cet "on dit" n'est pas toujours sans effet sur la façon que le jury peut avoir, ou que chacun des membres du jury, peut avoir d'entendre ce que les passeurs nous disent. Il y a eu certaines fois des recoupements par exemple de témoignages d'un membre du jury qui a eu à connaître de tel passant puisqu'il l'avait eu en contrôle. Il m'est arrivé même, avant que je fasse partie du jury d'agrément, d'être convoqué à titre d'analyste pour avoir à opiner sur la candidature d'un passant.

Il me fallait évoquer la relative variété de nos réunions dans leur diversité. Il faut sans doute que je vous dise un mot aussi maintenant, du jury, c'est-à-dire comment ça se passe du côté du jury.

J'ai dit qu'en général nous étions tous là; certaines fois il en manquait; certaines fois il y en a qui arrivent très en retard; et puis certaines fois, il y en a qui sont pressés de partir. Alors, ces réunions, puisque TOSTAIN évoquait tout à l'heure la façon que nous avions de les vivre, avec agrément ou sans agrément, je dois dire que pour ma part - et là c'est mon témoignage - ces réunions ne me passionnent pas. C'est-à-dire que j'y vais, je n'y arrive pas tellement en avance, et en général je reste sur ma faim, c'est-à-dire en ayant le sentiment qu'on se sépare au moment où on pourrait peut-être commencer à parler. Ce n'est pas dire qu'on n'opine pas ni qu'on ne délibère pas.

La délibération se passe de la façon suivante : LACAN demande à chacun d'entre nous - on fait un tour de table - d'opiner, de dire ce qu'il en pense, se réservant le cas échéant, lui, de dire aussi d'une façon plus ou moins aphoristique ou plus ou moins développée ce qui lui est venu en entendant les passeurs. Et, lorsque le consensus semble dire que la question se pose

effectivement d'agr er le passant comme analyste de l'Ecole, ce qui n'est pas toujours le cas (je ne sais pas si on le doit au passant ou si certaines fois on le doit aux passeurs) on passe au vote, vote secret (enfin en g n ral); on d pouille le vote, apr s quoi on se s pare, se promettant de se r unir une prochaine fois avant la prochaine candidature pour en reparler, lorsque le cas a fait probl me ou a amen  de ces divergences dont TOSTAIN et CLAVREUL faisaient  tat.

A ma connaissance, la chose n'a jamais eu lieu; on n'en a pas eu le temps, on n'en pas eu l'occasion et on n'en a pas eu le go t.

Voil , je crois, ce qu'il  tait d'abord n cessaire de vous dire avant d'opiner de quelque fa on, c'est- -dire d'essayer d'extraire de cette exp rience, dont je redis qu'elle est partielle, quelque chose qui pourrait  tre un certain nombre de points, de lignes, d'id es sinon directrices, du moins th oriques.

La seule que je puisse formuler, c'est celle-ci : dans mon exp rience actuelle du jury d'agr ment, il est tr s difficile - il m'est tr s difficile (je n'ai pas eu l'occasion de savoir ce qu'il en  tait pour les autres membres du jury) de savoir ou d'entendre simplement d'o  chacun parle et d'o  chacun entend. Cette diversit  des points d'o  l'on parle et des points d'o  l'on entend, certains passeurs en ont t moign  en disant qu'ils  taient compl tement perdus et qu'ils ne savaient pas, ni en recevant le passant, ni surtout en comparaisant devant le jury, d'o  ils avaient eu   entendre et d'o  ils avaient   parler, c'est- -dire exactement pourquoi ils avaient  t  propuls s dans cette exp rience justement "d centr e". Il m'a sembl , et   l'avant-derni re r union du jury, j'en avais parl , qu'il en  tait un peu de m me pour les membres du jury d'agr ment,   une, peut- tre deux exceptions pr s, c'est- -dire que la plupart des membres du jury d'agr ment semblent en effet, conform ment aux pr suppos s de l'exp rience, absolument sans pr jug s et qu'ils se d fendent assur ment d'avoir des crit res c'est- -dire de savoir d'o   couter, comment  couter et en fonction de quoi.

Cela dit, je ne peux m'emp cher de penser que cette d fense est quelque peu suspecte, c'est- -dire que je soup onne chacun d'entre nous d'entendre quand m me d'une certaine place et, j'allais dire, avec certains crit res, et d'h siter certaines fois   le dire, sauf l'un d'entre nous, SAFOUAN pour le nommer, et je pense d'ailleurs qu'il en t moignera lui-m me. Il nous a dit certaines fois d'o  il entendait et comment il entendait,

c'est-à-dire, pour reprendre l'une de ses formules, comment il tenait pour un critère de quelque chose qui se serait passé dans l'analyse du passant, une "modification d'une position subjective" et un certain avènement à quelque chose de l'être analyste.

La façon dont je viens de vous parler vous indique suffisamment que d'une certaine façon je ne suis pas tout à fait satisfait de ce qui se passe dans ces réunions. D'une part je pourrais dire, d'une façon très conventionnelle, qu'il me semble y avoir un hiatus énorme entre la proposition du 9 octobre qui nous sert de repère théorique, entre tout l'enseignement de LACAN concernant la formation de l'analyste et ce qu'est être analyste, entre la luxuriance et la pertinence de notre discours sur ce que c'est que d'être analyste ou de devenir analyste, et de l'autre côté la relative monotonie, pour ne pas dire indigence de nos réunions. Je ne généralise pas, il y a certains cas, ou certains moments, où quelque chose d'un enthousiasme est apparu au cours de ces réunions, mais dans l'ensemble c'est plutôt quelque chose du genre "Ben oui... ça a l'air de... il y a quelque chose d'analytique qui passe..." ou bien "non vraiment, il vaudrait mieux qu'il retourne sur le divan, qu'il continue" ou "non vraiment, pourquoi est-ce qu'on a promu un tel comme passeur, on n'y entend rien, à ce qu'il dit", enfin des réflexions qui dans l'ensemble m'ont paru, certes, pertinentes et relever d'un "point de vue d'analyste", mais qui me paraissaient dans l'ensemble extrêmement peu soutenues et peu argumentées.

Pourtant il me semble que le jury d'agrément doit être un lieu privilégié pour ce qui est de "l'être analyste", pour ce qui est, comme on dit, de cette rencontre de la théorie et de la pratique, lieu commun, fausse question, et mon insatisfaction est d'autant plus grande de constater qu'entre analystes réputés éprouvés, ayant éventuellement eux-mêmes peut-être passé par la passe (non, il n'y en avait pas dans la précédente formule, c'étaient des anciens membres titulaires ou didacticiens ou promus tel depuis l'avènement de l'École) mais je pensais que dans ce lieu quelque chose se dirait d'un peu plus aigu, d'un peu plus acéré, problématique évidemment, mais plus proche de ce qu'est ce problème quotidien pour nous de l'être analyste.

C'est pourquoi je pense comme TOSTAIN qu'il ne faudrait pas laisser l'occasion de cette rencontre pour essayer de dégeler quelque peu cette institution déjà rassise du jury d'agrément, car je crois que c'est notre affaire à tous; c'est notre affaire à tous que cette question d'être analyste ou de devenir analyste. Nous sommes en position d'être confrontés à des passants, voire à des

passeurs qui sont donc dans la passe, à ce moment où ils commencent à être analystes, nous sommes confrontés à des gens qui sont supposés être intéressés, voire passionnés (le mot n'a peut-être pas bonne presse) par le problème de l'analyste, ces passants ne sont-ils pas ceux qui veulent devenir "analystes de l'Ecole" c'est-à-dire contribuer à ce travail toujours en cours sur ce qu'est qu'être analyste.

Bien sûr, il est arrivé une ou deux fois qu'au sein du jury, nous nous posions cette question, à savoir "après tout nous n'avons pas passé la passe, mais enfin il y a belle lurette, ce serait un peu dérisoire que nous nous mettions, nous, à passer la passe, nous sommes des vieux de la vieille !" est-ce si sûr ? Quoi qu'il en soit, passe ou pas, dans ce groupe du jury d'agrément, quelque chose de ce problème d'être analyste, c'est-à-dire qu'être analyste, c'est le devenir toujours et d'une certaine façon répéter, reprendre ce qu'il en est de ce moment de la passe, ne m'a pas été véritablement sensible. Sans doute est-ce par manque de temps, parce qu'à vrai dire, parmi les membres du jury, je ne doute pas un seul instant que chacun d'entre nous soit, comme on dit, analyste, "vraiment analyste", non pas qu'il y ait des critères, mais ils se posent vraiment des questions. Mais comment se fait-il que dans ce groupe, dans ce jury, cela ne se manifeste pas plus, c'est-à-dire cela ne s'entende pas plus, c'est-à-dire qu'à aucun moment il ne soit vraiment venu une interrogation sur ce qu'était notre place dans le jury (je ne dis pas que ce ne soit jamais venu, mais ça a été un éclair, on n'a jamais pris le temps d'en parler, et on l'a même plutôt évité, non pas volontairement, mais par "la force des choses").

Qu'on en soit venu au cours des dernières réunions ou même ici-même à évoquer des références ou des critères comme "quelque chose d'analytique" ou "d'un discours de type analytique" est un exemple même de ce que j'appelle cette indigence qui contraste avec ce que, j'en suis sûr, nous sommes quand même en mesure d'en dire, car dire que "quelque chose d'analytique" passe à travers un passeur du passant dans le jury, ou qu'il y a quand même "quelque chose d'analytique" dans les délibérations du jury, soit, mais qu'est-ce que c'est que ce "quelque chose d'analytique" ? Est-ce que ça se repère au flair, au nez ? Bien sûr que non, nous le savons, et même c'est merveilleusement dit; et comment se fait-il qu'à propos d'un cas, c'est-à-dire celui du passant ou bien celui du passeur, cela devienne, même dans le jury d'agrément si difficile à se dire ?



Est-ce ici le lieu pour que ça se dise et que ça se dise mieux ? Est-ce après-demain au cours de cette réunion sur la didactique (puisqu'on reprend ce vieux mot, ce qui est déjà en soi un symptôme), que cela se dira ? En tout cas c'est là mon voeu.

Bien sûr, je pourrais là continuer et vous dire ce que j'en pense, c'est-à-dire comment je le formulerais, et surtout comment je formulerais ce qu'il en est de cette difficulté à parler entre analyste d'analyse, et plus particulièrement de "cas" c'est-à-dire de personnes devenant analyste ou voulant devenir analystes et posant eux - je parle pour certains au moins - de la façon la plus franche leurs questions, leurs problèmes, et énonçant leurs positions. D'où vient-il qu'on ait tant de mal à leur répondre, qu'on ait tant de mal à parler avec eux, qu'on ait tant de mal à continuer ?

Je pense que MATHIS vous le dira peut-être puisqu'il est un de ceux qui, ayant passé la passe, continuent à s'intéresser à ce problème du devenir analyste.

Quoi qu'il en soit, je voudrais simplement vous dire ceci : quels que soient la diversité et l'intérêt des débats que nous pouvons avoir ici, je tiens celui-là pour essentiel, car devenir analyste, être analyste, je vous l'ai dit, c'est notre affaire à tous; et elle nous concerne fondamentalement dans la mesure où nous sommes un groupement, une école d'analyse. Je ne sais pas comment doit pouvoir s'organiser, s'institutionnaliser ou se désinstitutionnaliser ce débat, mais je le tiens pour fondamental, non seulement pour chacun d'entre nous mais pour ce qu'il en est de l'Ecole Freudienne.

(Applaudissements)

M. CLAVREUL. - Je voudrais quand même dire un mot après ce que vient de dire LECLAIRE, parce que je crois qu'il y a un danger aussi à vouloir faire ce qu'il vient de faire, c'est-à-dire une tentative d'abord de situer ce qui se passe au jury d'agrément par rapport aux autres procès qui peuvent avoir lieu dans une société psychanalytique, c'est-à-dire à se demander comment ça magouille ici, et est-ce que ça magouille encore du côté du jury d'agrément.

Il est tout à fait sûr qu'on peut comparer le travail du jury d'agrément en disant : "est-ce que c'est à peu près comme un entretien psychiatrique, à peu près comme une analyse, à peu près comme un contrôle, ou à peu près comme ce qui se passe dans un

jury traditionnel ? Je crois qu'à parler des choses sous cet angle, on risque fort de les réduire, je dirai de la même façon que quand on pouvait essayer de parler de l'analyse au début en disant : ça a quelque chose à voir avec la confession, ça a quelque chose à voir avec la direction de conscience, ça a quelque chose à voir avec la suggestion, ou je ne sais pas quoi encore; mais en tout cas je ne pense pas que ça mène à grand chose, et en particulier que ça puisse mener véritablement à dégager quelque chose d'original et de spécifique qui a pu se passer ici dans l'analyse et là dans ce qui se passe au jury d'agrément.

En particulier, il y a un point que je voudrais dire : est-ce qu'il se passe ce que tu avais l'air d'indiquer, que au jury d'agrément, on est renvoyé, dans certains cas, qu'on ait pu dire : non, ce n'est pas ça, il faudrait que l'analyse continue, ou que l'analyse reprenne.

Or justement, s'il y a bien quelque chose que le jury d'agrément a montré, s'il y a bien quelque chose qui s'est révélé, c'est que décider d'accepter quelqu'un au niveau de la passe n'est pas du tout quelque chose qui consiste à dire si par exemple son analyse est achevée ou pas. C'est bien cela qui montre qu'il y a quelque chose d'autre qui a pu apparaître là et qui n'est pas réductible à une expérience antérieure.

(Applaudissements)

M. LACAN. - Je voudrais prendre la parole pour dire que le discours de LECLAIRE m'a particulièrement satisfait, je veux dire que je n'ai pas entendu un discours qui soit aussi proche de mes propres sentiments vis-à-vis de cette expérience du jury d'agrément. Je reparlerai, puisqu'il le faut, de ce que j'ai entendu ouvrir comme possibilité par ma proposition. Je peux dire ceci, c'est qu'assurément, j'y ai mis un très grand espoir et que vu mes positions, je ne peux pas d'aucune façon ne pas la maintenir, cette proposition, c'est-à-dire souhaiter que l'expérience s'en prolonge, et que quelque chose en prenne forme qui ne peut être incontestablement que d'une institutionnalisation d'un type spécial, je veux dire d'une création dans l'expérience d'un certain nombre d'appareils, d'une diversification qui permette que quelque chose soit vraiment serré de ce que c'est que la passe. Mais il n'en reste pas moins que justement dans la mesure où je me suis au départ gardé de toutes les façons de pousser l'aiguille de la montre moi-même avec mon doigt, je ne peux pas dire en effet que le fonctionnement de cet appareil qui s'appellerait en l'occasion une montre m'ai donné toute satisfaction, et qu'à cet égard ce que comportait de remarques ironiques,

de soulignage de toutes sortes d'insuffisances ce que LECLAIRE a énoncé, ne soit pas quelque chose que j'aie moi-même profondément ressenti.

Mme ROUBLEF. - Je voudrais simplement remercier Serge LECLAIRE - parce qu'enfin ceux qui sont en dehors du jury d'agrément, des passeurs et des passants, peuvent maintenant avoir une vague idée de ce que c'est que la passe. Jusqu'à présent, on a eu l'impression que c'était quelque chose qui devait nous être caché, qui était couvert d'un voile mystérieux; malgré qu'on nous en ait donné des comptes rendus il y a deux ans et puis encore maintenant, on ne savait pas du tout ce que c'était que la passe jusqu'à avoir entendu Serge LECLAIRE.

Je me demande si cette espèce d'impression du jury d'agrément d'être une sorte de corps mort, ça ne viendrait pas du fait que le jury d'agrément, ce sont simplement des hommes et qu'il n'y a pas une seule femme.

(Rires - applaudissements)

M. LACAN. - Je ne pense pas que ce soit tout à fait exact que le discours de Serge LECLAIRE nous donne une idée de ce que c'est que la passe. Ce qui se passe au jury d'agrément n'est pas ce qui constitue la passe. C'est pour avoir un témoignage de la passe que nous sommes au jury d'agrément.

Si LECLAIRE a souligné disons les vieilles habitudes d'une espèce d'engoncement et de réserve qui sont celles auxquelles incite incontestablement le fait qu'après tout, disons le mot, la théorie analytique n'est pas mûre, qu'il y a encore beaucoup à faire pour qu'on fasse passer dans l'acte des choses qu'effectivement nous savons, nous avons recueillies par le témoignage des passeurs, quelle que puisse être la valeur des critiques qu'a faites LECLAIRE concernant le choix des passeurs, mais on ne pouvait pas se fier à autre chose qu'à l'expérience des analystes, il n'est pas exact de dire par exemple qu'un analyste dit un jour à quelqu'un "vous allez vous faire passeur"; il le désigne comme passeur, et ce quelqu'un n'a pas à en être informé, ceci est une règle que je crois avoir très suffisamment indiqué pour qu'on puisse dire que dans les cas où les choses se sont passées autrement, c'est-à-dire où l'analyste a demandé en quelque sorte son agrément à l'analysant, pour le désigner comme passeur, il y a là une erreur tout au moins par rapport à la compréhension de ce que j'ai moi-même proposé. L'analyste désigne quelqu'un comme passeur et ne lui

demande pas son avis. Voilà exactement, je crois, comment les choses doivent être entendues, et c'est une grosse responsabilité de donner le nom de quelqu'un comme passeur ; il fallait bien frayer la voie.

A partir de là, jugez vous-mêmes en effet si, comme le dit Irène ROUBLEF, il serait peut-être nécessaire que le jury d'agrément fût diversifié.

M. MATHIS. - Je crois que l'intervention de LECLAIRE a introduit pas mal de questions. A partir de ce qu'il a dit, de nombreux problèmes pourraient être repris.

Je voudrais seulement insister sur quelques points.

D'abord en contrepartie de l'aspect un peu critique de LECLAIRE, je dirai qu'il y a tout de même dans Scilicet IV des textes assez remarquables qui peuvent donner une certaine idée de la passe, de ce qui s'est passé à un certain niveau, reprenant je pense quelque chose dans le style de ce que LACAN vient de dire tout à l'heure, tout en nuances, où il y a des éléments qui sont évidemment très difficiles à préciser. Je songe pas exemple à une phrase où il est question de cet inouï de la passe, très particulier qui à la limite n'est pas facilement théorisable, et qui peut faire de la passe une expérience très singulière. Là, j'interrogerais SAFOUAN sur ce que LECLAIRE a énoncé tout à l'heure à son propos; de ce qu'il peut en être d'un certain moment de la passe comme étant un avènement de l'être analyste.

Il y a différentes questions que je serais tenté de poser au jury d'agrément, bien qu'elles trouvent en partie une réponse dans les textes que je vous ai cités de Scilicet IV.

A partir de ce qui a été dit tout à l'heure au niveau des différents groupes de travail qui fonctionneront demain et après-demain, il y a quelques interférences possibles. ROUSTANG a parlé de la spécificité de l'analyste, BAUER, de la pulsion de mort.

J'articulerais ces deux paramètres dans une sorte de raccourci, au niveau de l'être analyste, en le référant à une question que je poserais au jury d'agrément, et qui serait la suivante; l'émergence de ce désir d'être analyste, de son évolution et je dirais peut-être de sa perpétuité : est-ce qu'on peut être analyste d'une façon indéfinie, "à vie", et pourquoi ne pas cesser d'être analyste à un certain moment ?

Le deuxième élément, la spécificité, que je reprends du terme employé tout à l'heure - si je le reprends, c'est peut-être pour que les choses s'interpénètrent et qu'il n'y ait pas trop d'isolation d'un groupe à l'autre - ce qu'il en reste au niveau de l'analyste, de ce désir, de ce qui fait qu'il peut tenir à un certain moment presque d'une façon farouche à sa position, ne pas s'en laisser déloger, comme s'il y avait là quelque chose de mort, de fossilisé. Je viens de prononcer le mot "mort". Je pense qu'il y a là encore une dimension qui mérite d'être approfondie; à savoir si toujours l'analyste par rapport à la mort s'est placé en position de liquidation totale. DOLTO disait il y a deux ou trois ans à propos des premières communications sur la passe, que ce n'était peut-être pas nécessaire. Mais derrière la mort, je crois qu'il peut y avoir chez l'analyste une défense, un système installé qui peut être à la base chez lui d'un certain comportement. Là j'introduirais une question que je poserais aux passeurs : ce qu'ils ont éventuellement tu, ce qu'ils ont mal dit au jury d'agrément, ce qu'ils ont mal retransmis de ce qu'ils ont entendu. J'ai le sentiment que ça pourrait être en rapport avec quelque chose qui risque d'articuler la mort au pouvoir.

Cette question du pouvoir peut rejoindre ce que LECLAIRE disait tout à l'heure : pas la peine de passer la passe. Cela pose peut-être un petit problème au niveau de la réglementation du jury d'agrément, parce qu'au fond il y a un truc très simple pour devenir A.E. et éviter de témoigner de son analyse; l'élection au jury d'agrément qui permet d'entendre les passants et les passeurs en tant qu'A.E., sans être passé par la passe.

Une autre question, qui peut rejoindre quelque chose que j'ai senti au début de l'assemblée tout à l'heure, quand on a parlé de l'âge. Est-il si facile que ça à un analyste d'un certain âge de parler à un passeur beaucoup plus jeune ?

Je terminerai là-dessus, pour souligner ce qui peut se glisser de précipité. Moi, je crois que cette sorte de danger a été senti puisqu'il a été indiqué par CLAVREUL tout à l'heure et repris par LACAN, en tant qu'il y a quelque chose qui est tout de même difficilement éliminable; c'est qu'on peut difficilement entendre parler de l'analyse d'un autre sans avoir tenté l'expérience de parler de la sienne.

(Applaudissements)

M. SAFOUAN. - Je commencerai par répondre à la question qu'a posée Serge LÉCLAIRE : d'où est-ce que je me prononce lorsque je parle comme membre de ce jury. En effet c'est une question essentielle, bien que je ne puisse pas dire qu'elle soit nouvelle. Au fond il est rare que j'aie un échange concernant l'activité du jury d'agrément sans qu'on me pose cette question : qu'est-ce qui vous permet de vous prononcer dans un sens ou dans un autre ? Qu'est-ce qui vous permet de dire que cette affaire est vraie, par exemple cette candidature ou cette analyse ou cette fin d'analyse, et que cette affaire ne l'est pas ?

C'est bien une objection, ce n'est pas une question, car vous voyez facilement comment on se trouve enfermé, c'est-à-dire que sans préjugé, il n'y a pas de jugement possible, mais avec préjugé, tout jugement est suspect.

Je dois vous dire au risque de m'assurer quelque incrédulité que pour ma part ce genre d'objection ne me tape pas spécialement sur les nerfs; c'est même à mon avis un genre de question qu'on doit effectivement poser, bien que j'estime en même temps que nous devons faire un petit effort pour dépasser ce niveau d'argumentation ou plutôt de contre-argumentation.

Pour ce qui est de l'objection de tout à l'heure, elle se résume en ceci : qui vous dit que c'est vrai ? Eh bien personne ne me le dit ! Je veux dire par là que j'ai avec Dona Verita un rapport tel que lorsque cette dame est là, je n'ai pas besoin d'un tiers pour me le dire; elle se fait reconnaître toute seule. A quoi ? Vous voyez le tîntaîn qui surgit si je répons : parce qu'une proposition vraie est une proposition qui reflète les faits. Et tout de suite on me rétorque : et qui vous dit que ce sont des faits et non pas des inventions ? Je répondrai donc qu'une proposition vraie se fait reconnaître à ceci que les faits s'y présentent en quelque sorte débarassés de leur contingence. Quand on l'entend, on se dit "en effet, c'est ça, ça devait être ça, ça ne pouvait pas être autrement".

Bien sûr, notre sentiment de la réalité, nous avons mille et mille raisons de nous en méfier. Mais si on se méfie du sentiment que nous pouvons avoir de la logique d'un discours, je me demande vers quelle Mecque nous allons nous tourner.

Je vous donnerai un exemple. Supposons que je vienne vous dire que la psychanalyse est un procès, qui donc a un début et une fin, et que le début se définirait par ceci qu'au départ la réalité se présente au sujet avec le soupçon d'être peut-être un rêve, et que la fin de ce procès consiste dans le renversement de

cette proposition de départ : on se demande à la fin si le rêve n'est pas réalité. Il suffit que je le dise pour que me donnent leur assentiment tous ceux, quel que soit le niveau de leur expérience, qui sont prêts à reconnaître qu'en effet, l'objet non seulement est là depuis toujours en attente, mais le plus souvent (je ne parle pas des analyses d'enfants) il est même à côté, sous la main, c'est-à-dire, il faut quand même se le rappeler de temps en temps : il ne manque pas.

Si vous me donnez votre assentiment, ce sera pour moi un grand encouragement, mais sans plus. Mais si je vois à quel point la formule que j'ai proposée est convergente avec une certaine définition de la castration comme négation qui s'exprimerait par "il n'y a que", là ma thèse ne laisse plus pour moi aucune place pour le doute. C'est là la vertu de ce qui advient quand un fait de sa propre expérience se reproduit dans une autre expérience.

La même objection dont j'ai parlé tout à l'heure revient aussi sous une forme plus concrète. On me dit : "vous prétendez partir comme ça d'une certaine naïveté, c'est-à-dire sans idée préconçue, mais en fait c'est une fausse innocence, puisqu'après tout il y a quelque chose qui s'appelle la proposition du 7 octobre et que vous ne pouvez pas la méconnaître". D'accord, mais qu'est-ce qu'on veut me dire là ? Que les Ecrits de LACAN, on ne les oublie jamais ? Pour ma part, je me sentirais plutôt inquiet si quelqu'un vient me dire "Ah ! Ce qu'écrit LACAN, je ne l'oublie jamais !" J'ai lu effectivement la proposition, je ne peux pas dire que toutes ses assertions m'ont paru claires comme de l'eau de roche. Je l'ai lue une deuxième fois, et puis je l'ai laissée, et puis je l'ai oubliée. Je l'ai oubliée, j'ai continué mon travail, et j'ai été amené moi-même à me prononcer sur - quitte à définir ce que ça peut vouloir dire - la fin de l'analyse comme moment de l'abandon de l'opinion, étant entendu, étant clair que cet abandon de l'opinion ne signifie nullement l'avènement de la science mais tout simplement la tombée de ce qu'on peut appeler également la fausse science ou la fausse ignorance, comme on peut dire l'étoile du matin ou l'étoile du soir.

Et c'est une conclusion à laquelle j'ai abouti sans aucune attente préalable. Si même je m'étais laissé aller à mes attentes, j'aurais raisonné peut-être d'une toute autre façon. J'aurais pu tenir par exemple le raisonnement suivant : étant donné que former un analyste, c'est avant tout ou après tout former un érotologue, comme une analyse ne peut être admise comme telle qui n'ait renseigné le sujet sur le fondement de ses choix d'objet, pour ne pas parler des racines fantasmatiques de ses goûts atypiques ou typiques (c'est d'ailleurs une opinion que je soutiens toujours), le fait est

que, pour donner une formulation tant soit peu rigoureuse de la fin de l'analyse, il a fallu s'y prendre par le biais du rapport du sujet au savoir. C'est là aussi une confluence avec les propositions de LACAN que je n'avais pas cherchée comme ça.

Il faut bien dire que la formule de LACAN me paraît avoir l'avantage de mieux mettre en lumière ou de permettre de mieux saisir dans un travail à venir le destin du transfert dans le processus analytique. Et c'est justement parce que j'attends de l'expérience du jury d'agrément qu'elle puisse me servir à mieux affiner ce problème particulier que j'entends poser ma candidature pour les élections qui vont venir.

En attendant, il y a aussi un fait, c'est que l'Oedipe constitue l'une des coordonnées grâce auxquelles LACAN définit ou délimite le moment de la passe. Sur ce point particulier, je m'aperçois après coup que j'ai tenu déjà depuis très longtemps une position qui était beaucoup plus en avance que je ne le pensais au moment même. Il m'est arrivé dans un travail que j'ai fait il y a dix ou douze ans de parler du cheminement de l'analyse qui se présente comme une séquence qui comporte quatre moments, dont un moment est défini comme celui où l'ordre symbolique exerce tout le poids dont il est susceptible sur le sujet. Et j'ai dit que la formulation de ce qui se signifie à cet instant là produit toujours un effet de dépression.

Remarquez que dans ce travail, j'ai dit qu'il ne s'agit pas là de décrire l'analyse en tant qu'elle se divise en quatre étapes, mais qu'il s'agit d'une séquence qui en quelque sorte se répète ou revient; c'est une séquence récurrente. Et si je définis la passe par référence à ce moment là, ça reviendrait à dire que je ne conçois pas la passe comme un moment qui viendrait à la fin de l'analyse, où l'on approcherait d'une étape qui serait l'étape terminale, qui serait la passe. Non. Je conçois plutôt qu'il s'agit d'un moment récurrent. La passe, c'est à la fois la réalité et la finalité de l'analyse, exactement comme on peut dire par exemple que la réalité de l'enfant, c'est son cheminement vers l'adulte.

Et un des avantages de cette expérience du jury d'agrément a été pour moi personnellement d'apporter beaucoup de clarté concernant la dépression en question, parce qu'évidemment LACAN écrit dans sa proposition cette expression "authentifier une dépression"; pourquoi pas lui tapoter sur la joue ! Je veux dire par là que cette expression ne communique pas plus de sens que cela, celui d'une manoeuvre thérapeutique. Mais justement il y a dépression et dépression. Il y a une dépression qui est l'effet qu'engendre chez



le sujet l'Autre en tant qu'il se présente avec l'attribut de la toute-puissance. C'est une dépression qui peut être aussi oppressive que vous voulez; je vous dirai que non seulement le névrosé la supporte très bien, mais il la défend. La preuve est que ceux qui présentent cette image de la toute-puissance ne perdent jamais leurs troupes. Mais il y a une autre dépression, laquelle s'installe quand justement cette image de la toute-puissance est éventée. Cette dépression là (nous la connaissons avec le désêtre, mais pourquoi reprendre les mêmes termes), très très peu sont ceux qui la supportent.

Car il faut bien s'entendre. La psychanalyse, en effet, met le narcissisme en question, mais si elle le fait, c'est parce que le narcissisme par lui-même et de par sa propre nature, ce n'est pas une relation viable. Il n'y a rien qui soit plus impuissant - c'est le cas de le dire - à donner au sujet le sentiment de la vie, que sa propre image. Ce n'est pas non plus une relation de narcissisme qui peut être destinée à rester en équilibre. Elle est vouée au déséquilibre.

N'empêche que mettre le narcissisme en question, ça signifie quelque chose de très sérieux. Ça veut dire que sont mises à la question les attaches du sujet à l'être en tant que ces attaches passent par son image, et rien de moins que cela.

De sorte que je peux dire, avec cette distinction entre les deux dépressions, qu'il y a le seuil à partir duquel le sujet tolère ou ne tolère plus cette révision du narcissisme; cela constitue l'élément imprévisible dans toute analyse, et cela constitue donc la limite de l'action psychanalytique, de l'action du psychanalyste.

D'où il découle ceci à mon avis dans l'état actuel des choses, que la psychanalyse est en premier lieu l'affaire de l'analysant et non pas de l'analyste. La responsabilité de l'analyse est en premier lieu celle de l'analysant. Évidemment, vous ne prenez pas ici "responsabilité" dans le sens de responsabilité de la réussite ou de l'échec, parce qu'une analyse peut très bien prendre fin, s'arrêter à un moment donné, bien avant que son procès soit parvenu à son terme, mais alors que des résultats thérapeutiques les plus appréciables ont été obtenus ou pas. Il y a là deux questions tout à fait différentes. Et je dirai même que l'obscurité qui entoure la question de la limite de l'action psychanalytique rend très indécises, très fluentes, très maladroites nos façons de traiter de la question de la terminaison de l'analyse, de sa terminaison effective. Je veux dire par là que c'est justement l'analyste le plus soucieux de la réussite qui serait le moins bien placé pour

s'apercevoir que le meilleur service (puisque'il s'agit ici des effets pratiques de l'analyse, dans son aspect appliqué) qu'il peut rendre à son analysant, c'est justement par exemple de lui infliger une déception, ou même de supporter chez lui la fonction du reproche. Le reproche, on sait ses affinités avec la mélancolie; c'est une question sur laquelle je ne m'étends pas. Mais on n'a pas beaucoup de clartés sur le sens du reproche. Par exemple le reproche n'est presque jamais exempt d'une relation d'objet : "Mon amie est formidable, si seulement elle avait les fesses plus fermes" ou "si elle n'avait pas cette vilaine tache sur la peau".

Mon but en soulevant cette question est de dire que quand même il y a là quelque chose qui n'est pas moins symptomatique que l'infantilisme de la révérence vis-à-vis du maître. Et c'est pour cela que pour ma part je serai très tenté, si mon opinion se confirme au cours des mois à venir, de proposer que ceci soit admis comme position de l'École, à savoir que la psychanalyse est la responsabilité de l'analysant, même au risque de voir notre recrutement tomber sévèrement.

Vous aimeriez peut-être savoir un peu comment je vois l'état de la psychanalyse dans l'École. Il y a beaucoup à dire à travers ce travail de quatre ans comme membre du jury d'agrément. Je ne reprends pas ce que Serge LECLAIRE a dit qui comportait beaucoup de justesse. Mais enfin, dans l'ensemble, je noterai quand même certains points qui me paraissent quasiment sûrs, c'est à savoir que quand même au cours de ce travail, j'ai pu voir une quarantaine de personnes à l'oeuvre, comme passeurs, comme passants, et je peux dire que rares sont ceux - ce n'est pas même une minorité, je dirai que ce sont des exceptions - qui sont membres analystes de l'École qui se cantonnent dans cette clinique qui ne fait guère plus qu'organiser les méthodes ou les modes ou les réactions les plus élémentaires de la rencontre. Je veux dire, on se rencontre entre étrangers, alors on s'observe. Evidemment, quand on s'observe, on fait des observations, on appelle ça une clinique.

Les analystes de l'École me paraissent en effet des personnes qui sont sur le chemin d'une nouvelle clinique, une clinique qui s'adresse au sujet. Evidemment, quand je dis cela, ça ne dit pas grand chose; on sait au moins ce que c'est qu'un objet; d'ailleurs ce qu'on en saisit, c'est tout juste ce qui permet de le désigner en allemand : c'est un Gegenstand; et qu'est-ce que le sujet, c'est le corrélatif de Gegenstand, donc c'est du pareil au même.

En deux mots, pour dire ce que c'est qu'un sujet, je rappellerai cette histoire de SOCRATE à qui un bonhomme s'est présenté pour lui poser cette question : est-ce que je serais plus heureux ou plus malheureux si je me mariais ? Et SOCRATE lui a dit "De toute façon vous serez malheureux". Je cite cette histoire à cause du commentaire qu'ajoute KIERKEGAARD qui dit : "quand on entend une histoire pareille, les choses s'arrêtent à une interjection". On dit "Ah ! encore une sortie de SOCRATE !" Autrement dit c'est une opinion de plus sur le mariage. Mais au fond non. SOCRATE ici s'adresse à celui qui lui pose cette question. Il lui dit "Vous qui me posez cette question, de toute façon vous serez malheureux". Et effectivement, un gars qui vient vous demander votre avis pour savoir s'il se marie ou pas, qu'est-ce que vous pouvez attendre de lui !

C'est en ce sens là que je puis dire qu'il y a une clinique dans l'Ecole qui est effectivement une nouvelle clinique. Et à cela se trouve lié un deuxième trait, aussi réjouissant, il faut bien dire le mot, qui consiste en ceci que j'ai rarement vu dans cette Ecole quelqu'un mettre sa force dans quelque chose qui serait de l'ordre d'un atout, c'est-à-dire qui relève en fin de compte d'une réaction de prestance, ne serait-ce que le cérémonial analytique, ou une certaine civilité puérile, ou encore un certain grain de paternalisme. Cela est absent de cette Ecole, alors que je connais pas un seul analyste en dehors de cette Ecole (et Dieu sait que j'ai parmi eux de grands amis) qui ne mette pas sa force dans un truc. Autrement dit, qu'est-ce que c'est qu'être analyste ? C'est justement être tourné non pas vers des trucs mais vers une réalité, vers laquelle on ne s'achemine qu'en assumant une certaine rationalité.

Evidemment je ne prétends pas répondre à toutes les questions qui peuvent s'élever dans les esprits, mais je suis tout à fait prêt à seconder CLAVREUL dans le travail des rencontres qui seront organisées autour de la question de la didactique, et je me mets dès maintenant à la disposition de tout un chacun.

(Applaudissements)

M. FAURE. - J'ai paru tout à l'heure négliger quelque peu le groupe de psychanalyse de l'enfant, pour la simple raison qu'il a été constitué un peu en dernière heure. Mais ceux qui désirent communiquer quelque chose à ce groupe, à savoir BOUQUIER et DELPELSENAIRE, auraient souhaité vous dire quelques mots sur ce qu'ils souhaiteraient apporter demain, de façon à éclairer un peu votre choix des groupes.

M. BOUQUIER. - Je me suis demandé tout à l'heure s'il n'y avait pas lieu de questionner : le fait qu'on présentait tous les thèmes de travail en les spécifiant quelque peu, et que celui de la psychanalyse d'enfants, lui, on ne pouvait pas le spécifier. C'est en effet à cause de circonstances tout à fait fortuites, m'a dit le Dr. FAURE, et mon questionnement là tombe, et c'est simplement une opinion qui elle aussi tombera à la fin de mon analyse.

Il n'est peut-être pas inutile, pour que vous puissiez choisir en connaissance de cause, que vous ayez une idée de ce dont il s'agit dans la communication que je pense faire demain.

Il s'agit d'un enfant de 14 ans dont il a été dit voici 5 ans qu'il était borderline de psychose. Je reçois cet enfant depuis environ 18 mois.

Dans la foire aux idées qui est proposée ici, j'ai pensé que peut-être et sans que ce soit limitatif, à l'occasion de l'histoire de cet enfant, nous pourrions nous interroger sur d'abord les tout premiers entretiens comme mise en scène des signifiants essentiels en psychanalyse d'enfants, et ensuite sur ce que c'est que la mère du psychotique; puis sur la place de l'enfant comme fétiche anal de la mère, le problème de la dette imaginaire chez cet enfant, peut-être aussi la question de la loi en rapport avec le nom du Père, la question de la participation de l'enfant au paiement des séances. Et puis peut-être aussi parce que pour moi ça a infléchi quelque chose dans ma pratique, la question que posait Françoise DOLTO aux journées de l'Ecole en juin : comment les anciens peuvent transmettre quelque chose de leur expérience. Autrement dit d'une pratique à une autre pratique. Je pense à celle qu'elle transmet à l'hôpital Trousseau.

Mme DELPELSENAIRE. - Je vais vous présenter un cas d'une enfant de 7 ans qui a été vue en consultation d'ophtalmo de l'hôpital des Enfants Malades. C'est un cas de somatisation scopique. C'est une enfant qui présentait des troubles de vision qui se sont révélés être subjectifs dans la mesure où l'examen ophtalmologique n'a rien donné.

A propos de cela, je me suis posé la question suivante : dans la perspective du trouble de la vision envisagé comme équivalent déficitaire d'un manque constitutif de l'angoisse de castration, peut-on à travers l'analyse dégager un fil conducteur des rapports de l'inconscient à l'organe; plus précisément à partir de ce cas comment le domaine de la vision a-t-il été intégré au champ du

désir, c'est-à-dire quel est le rôle de la pulsion scopique dans la dialectique conflictuelle, dialectique conflictuelle que FREUD a précisé se situer, dans son article sur les troubles psychogènes de la vision de 1910, de la façon suivante : l'oeil était dans ce conflit l'enjeu et le terrain du conflit plutôt qu'un des pôles de ce conflit.

(La séance est levée à 18 h 40)

0  
0 0

